

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 25 avril 2022 à 19 heures au centre
communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Caroline Bujold
Valérie Cyr-Cayouette
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby.
La directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier
est également présente.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, la greffière-
trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance
extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du
conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

87-04-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse ouvre la séance à 19 heures et elle invite les
élus à prendre en considération l'ordre du jour.

88-04-2022

DÉCLARATION CONSEILLER NO 2 ET NO 6

Madame Valérie Cyr-Cayouette et Monsieur Laurent St-Onge
déclarent n'avoir participé à aucune réunion de travail, ni comité de sélection
concernant le point suivant et ils s'abstiennent de prendre part aux
délibérations ainsi qu'à la prise de décision concernant l'embauche d'un
responsable en loisirs et vie communautaire puisqu'une de leur connaissance
proche est candidate pour ce poste.

90-04-2022

ENGAGEMENT RESPONSABLE DES LOISIRS ET DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE

Considérant notre demande de candidature pour combler le poste de
responsable des loisirs et de la vie communautaire ;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère
Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager à partir du 9
mai 2022 madame Kasandra Arsenault comme responsable des loisirs et de la
vie communautaire avec une période de probation d'un an et nous mandatons
la mairesse à signer le contrat d'engagement.

91-04-2022

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE - PERMANENCE

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la résolution numéro 090-04-2021, madame Annick Duguay Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, obtient le statut d'employé permanente à partir du 17 mai 2022. La mairesse est mandatée à signer le contrat d'engagement.

.....

92-04-2022

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 04.

Josiane Appleby,
mairesse

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....